

Interpellation Alexandre Berthoud et consorts – Projet de loi fédérale sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles – Comment le canton de Vaud se prépare-t-il à la modification du cadre législatif ? (15_INT_424)

Texte déposé

Le projet de loi fédérale sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles est en consultation jusqu'au 25 septembre 2015.

Compte tenu des nombreuses interventions soutenues à une grande majorité par le Grand Conseil vaudois et de l'importance des enjeux politiques, économiques et institutionnels, notamment pour les milieux agricoles directement concernés dans notre canton, j'ai l'honneur d'interpeller le Conseil d'Etat vaudois en soumettant les questions suivantes :

- Le gouvernement vaudois a-t-il l'intention de tout mettre en œuvre afin que l'adaptation du cadre législatif vaudois puisse être applicable au plus vite, soit dès que la loi entre en force ? Et de quelle manière le gouvernement vaudois entend-il procéder ?
- Quelles sont les prochaines étapes de ce dossier pour le Conseil d'Etat vaudois ?

Souhaite développer.

*(Signé) Alexandre Berthoud
et 42 cosignataires*